

## **CURSUS PRINCIPAL**

### **■ PIÈCES À FOURNIR**

1) Demande d'inscription dûment remplie (Fiche A).

2) Lettre de motivation.

3) Copies des trois derniers bulletins de notes (et des diplômes pour les études supérieures).

4) Trois photos d'identité.

5) Copie de votre pièce d'identité.

+ Candidats nécessitant un titre de séjour (visa) et résidant en France depuis moins d'un an :  
Versement des frais de dossier :  
700 €.

### **INSCRIPTION**

**EN 2<sup>E</sup>/3<sup>E</sup>/4<sup>E</sup> ANNÉE CREAPOLE**

*Travaux personnels (portfolio)  
à présenter lors de l'entretien.*

### **COURS DU SOIR ANNUEL**

– Demande d'inscription dûment remplie (Fiche A).

– Deux photos d'identité.

– Versement des frais de dossier :  
200 €

(en cas de virement bancaire,  
joindre la photocopie  
de l'ordre de virement).

### **COURS DU SOIR**

#### **OPTION SEMESTRIELLE**

– Demande d'inscription dûment remplie (Fiche A).

– Deux photos d'identité.

– Versement des frais de dossier :  
100 €

(en cas de virement bancaire,  
joindre la photocopie  
de l'ordre de virement).

\*Sous réserve des résultats  
des épreuves d'orientation  
et de la décision de la Direction  
de CREAPOLE.

#### **\*\*PRÉPA SPÉCIALISÉE**

5 spécialisations :

– Character Design

– Stylisme Mode

– Design Graphique

– Espace, Objets et Décoration

– Design Produit et Automobile



**VOTRE NIVEAU DE LANGUE**

Langue maternelle : .....

	Bilingue	Courant	Bon niveau	Notions
Anglais				
Autres (à préciser)				
.....				
.....				
.....				

1 des 3 photos d'identité  
à coller ici  
(3,5 x 3 cm)

**VOS ÉTUDES ANTÉRIEURES**

Années	Etablissement fréquenté	Diplôme obtenu ou en cours de préparation

J'ai participé au stage d'orientation et d'initiation de CREAPOLE :  oui (En quelle année ? ..... )  non

**VOS EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES / STAGES**

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES			
Date	Société	Lieu	Fonction occupée
STAGES			
Date	Société	Lieu	Fonction occupée

**COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CREAPOLE-ESDI ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)**

- Par relation personnelle
- Par le CIDJ-CIO
- Par un ancien élève
- Par l'affichage métro
- Par un salon étudiant
- Par un article de presse
- Par Internet
- Par le blog de CREAPOLE
- Par la publicité télé
- Par la publicité magazine
- Par l'établissement où vous êtes actuellement
- Autre (à préciser) .....

**Le versement des frais de scolarité à CREAPOLE**

Les frais de scolarité sont déterminés chaque année par le Conseil d'administration. Ils doivent être versés intégralement aux dates indiquées. Si le candidat souhaite se rétracter, il doit le notifier par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours francs suivant sa confirmation d'inscription qui correspond à la date du premier versement reçu par l'école.  
 Cette rétractation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception pour les candidats de première année et d'intégration parallèle. En cas de l'exercice de son droit de rétractation par le candidat après l'expiration du délai précité, l'école conservera le 1<sup>er</sup> versement des frais de scolarité à titre de dommages et intérêts.  
 Les frais de scolarité sont dus, en tout état de cause, dans leur totalité une semaine après la Pré-rentree, dont la date est fixée dans le calendrier de la page 5 du présent dossier d'inscription.  
 Tout désistement pour cas de force majeure (maladie grave par exemple) intervenant en cours d'année sera soumis au conseil d'administration sur la question de l'exigibilité des frais de scolarité.  
 Le conseil d'administration sera saisi de la demande motivée de l'étudiant ou de ses ayants droits, ainsi que l'analyse de la situation effectuée par la direction. Sa décision sera souveraine.  
 Avant la délibération du Conseil d'administration, les frais de scolarité restent dus. En cas d'exclusion pour des motifs disciplinaires, la totalité des frais de scolarité restent dus.  
 Pour la réinscription à CREAPOLE, le règlement sur les frais de scolarité est défini suivant les mêmes obligations (passage en année supérieure).

RÉSERVÉ AU SERVICE ADMINISTRATIF

N°  Dossier reçu le :